***Compte-rendu de réunion***

|  |  |
| --- | --- |
| *Intitulé* | **Réunion du bureau du 3 avril 2018** |
| *Participants* | Présents : Bernard, Cyril, Gabriel , Georges, Joël, Olivier, RogerAbsents : Gérald, Serge |
| *Type* | Réunion téléphonique |
| *Date* | 03/04/2018 |
| *Horaires* | De 18 h 30 à 20 h 30 |
| *Diffusion* | Membres du comité directeur du COREG  |
| *Objet de la réunion* | Réunion du bureau |
| *Ordre du jour* | 1/ Rappel CR dernière réunion bureau (12/02/2018) et comité (02/03/2018)2/ ETR3/ Divers4/ Confirmation de votes5/ Comptes rendus6/ Effectifs7/ Maillots8/ Prochaine réunion téléphonique du Bureau |

**1/ Rappel CR dernière réunion**

Lors de la réunion de bureau du 12 février les points suivants étaient restés en attente :

**ETR**

Formation : Olivier demandera à Gérard de lui suggérer la personne qui convient
NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) : Francis Cornette (Roger va lui proposer), Benoit Schilt (Georges va lui proposer)
Tourisme : François Dietrich (Bernard va lui proposer)
Jeunes : Olivier demandera à Jean-Louis de lui suggérer la personne qui convient

**2/ ETR**

L’Equipe technique régionale (ETR) est un ensemble de spécialistes dans les différents domaines mentionnés que les membres du CoReg, des CoDep peuvent solliciter en cas de besoin. Le responsable de l’ETR est un conseiller technique régional, or le Grand Est n’en dispose pas. En l’absence de conseiller on devrait pouvoir choisir librement.

Selon Marc Henni le Coordonnateur ETR ne peut être membre du CoReg. Olivier appellera Isabelle Gautheron. Marc Henni est nommé “élu référent de l’ETR” et non pas “responsable de l’ETR”

Gabriel s’informera auprès des CoReg de Normandie et de Nouvelle Aquitaine des dispositions trouvées.

Nomination de membres :

* Formation : Gérard MALIVOIR est candidat
* Communication : Francis CORNETTE est candidat
* NTIC : poste à pourvoir
* VTT : poste à pourvoir
* De l’avis de Jean Louis Maugard il serait souhaitable de trouver un membre de l’ETR capable de maitriser les règlementations, de solliciter Jeunesse et Sport.. Bernard proposera Jacques à Jean Louis Maugard.
* NTIC : Georges proposera à Benoit Schilt.
* VTT : Gabriel demandera à Marc Henni, qui pourrait s’occuper du VTT (Michel Macaisne pressenti n’étant pas suffisamment présent). Traversée de la Lorraine à VTT : Bernard va demander les infos à Josette Magra.
* Tourisme : Olivier contactera François Dietrich

**A faire**

Lors de la prochaine réunion du comité directeur, faire valider au sein de l’ETR, les membres suivants.

* Sport-santé : Jean-Pierre METZINGER
* Sécurité : Jacques RACZKIEWICZ
* Bases de données : Georges GUTFREUND

**3/ Divers**

1/ Demande de financement

Le CoDep 67 demande s’il est possible d’avoir une aide dans les mêmes conditions qu'un séjour jeunes 3 euros/participant/nuit pour son séjour féminin itinérant Strasbourg - Trèves - Strasbourg (environ 40 participantes) du 08 au 12 septembre 2018.

**Réponse** : 5 voyages pour féminines sont planifiées en 2018 par des CoDep du Grand Est. A l’instar des ligues qui ne finançaient pas ces actions, le CoReg n’a pas prévu de ligne budgétaire pour cela.

2/ Projet “diagonale Grand Est”

Georges : proposition de créer des diagonales Grand Est route ou VTT

Il s’agirait de rejoindre deux points situés aux frontières en traversant au moins deux départements, cela suppose diplôme et récompense…Ce dispositif est à gérer par la commission Tourisme.

Membres du GP : Georges (R), Gabriel (M), René (M)

Georges sollicitera René Depierre pour savoir s’il peut porter ce projet.

3/ Publicités

De nombreuses demandes de diffusion d’infos sur des manifestations FFCT ou non à nos CoDep et/ou clubs et/ou licenciés sont envoyées à grandest-presidence@ffct.org.

Olivier : proposition de tarifer le service, sans divulguer nos listes de diffusion (envoi par nos soins via la newsletter).

**Décision** : sans suite

4/ Formation

Demande d’une réunion par le DRF.

**Décision** : accord.

Prochaine réunion de bureau : Georges a des infos CNIL à nous transmettre.

**4/ Confirmation de votes**

**Dépense imprévue au budget prévisionnel**

Le CoReg prendra en charge la restauration (accueil + déjeuner + pauses) durant la formation Office 365 du 30 mars 2018 (formateurs et auditeurs).

Vote des 9 membres du bureau : 9 OUI

**Planning des réunions 2018**

* Vendredi 15 juin 2018 de 18 h à 22 h : réunion du CD en visioconférence depuis 3 sites
* Vendredi 31 août 2018 de 18 h à 22 h : réunion du CD en visioconférence depuis 3 sites
* Vendredi 2 novembre 2018 de 18 h à 22 h : réunion du CD
* Samedi 3 novembre 2018 de 8 h 30 à 11 h 30 : travaux en petits groupes (CoDep invités)
* Janvier 2019 : réunions en territoire avec les CoDep
* Dimanche 3 février 2019 de 10 h à 12 h : réunion du CD
* Dimanche 3 février 2019 de 14 h à 17 h : AG

Vote des 9 membres du bureau : 9 OUI

**Règlement intérieur du pôle formation**

Pour : 15

Blanc : 5

Contre : 1

N’a pas souhaité participer au vote : 0

N’a pas participé au vote : 4

**A faire** : à mettre à l’ordre du jour du prochain comité directeur pour que ça apparaisse dans un compte-rendu diffusé aux CoDep

**5/ Comptes rendus**

Il s’agit de définir les modalités de diffusion aux Codep, FFCT, et l’endroit de stockage pour visualisation…

Il n’apparait pas nécessaire de diffuser à la FFCT tous les comptes rendus de comité mais simplement le procès-verbal de l’AG et le résultat des comptes financiers (le règlement intérieur devra être modifié dans ce sens, en informer Jacques).

La diffusion publique des comptes rendus n’est pas jugée pertinente, ainsi sans parler de diffusion les comptes rendus seront lisibles sur le site du CoReg Grand Est pour les instances qui seront informées du lien par le biais de la Newsletter.

**Décision** : les CR de bureau seront stockés intégralement dans l’Espace réservé du site du CoReg ainsi que les CR de comité version intégrale. Les CR de comité version publique seront stockés dans l’espace Pôles Direction générale et Secrétariat général et accessibles par le lien. Cela suppose deux comptes rendus de comité.

**6/ Effectifs**

A ce jour, le Grand Est perd 500 licenciés par rapport à 2017 à la même date. Ceci correspond à une baisse de 6%. A noter qu’il s’agit de la plus forte baisse de France, avec une moyenne nationale à 4 % (près de 5000 licenciés en moins). Tous les CoReg sont en baisse, sauf 2, proches de 0. Les CoReg les plus touchés (entre 5 et 6 % de baisse) : Grand Est, Haut de France, Bourgogne Franche Comté, Ile de France.

Gabriel estime que la complexité des 3 licences en est partiellement la cause, Olivier évoque le vieillissement des adhérents et le certificat médical.

**7/ Maillots**

Le cahier des charges est en cours sous la houlette d’Isabelle Niedercorn. Il s’agit de définir des orientations et des consignes à donner à des prestataires. Il y a urgence pour une réalisation avant l’été.

Réunion téléphonique le 9 avril à 18 h 30 par téléphone pour ceux qui sont concernés.

**8/ Prochaine réunion téléphonique du Bureau**

Date : mardi 22 mai

Objet : prépa du comité directeur du 15 juin



 

 Le secrétaire, Joël Bourquardez Le président, Olivier Sinot